

**Section I: Pouvoir adjudicateur**

**I.1 Nom et adresses**

Commune de Hensies, BE0207.410.546, Place Communale n°1, BE-7350 HENSIES, Code NUTS: BE323,

Contact : Monsieur Michaël FLASSE. Tél.: +32 65/76.73.56. E-mail: [m.flasse@hensies.be](mailto:m.flasse@hensies.be).

Adresse principale : (URL) [www.hensies.be](http://www.hensies.be)

**I.2 Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

(URL) <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/48/1IT/2021>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : [s.rizzo@hensies.be](mailto:s.rizzo@hensies.be)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

Commune de Hensies  
Direction générale - Cellule Marchés Publics  
Madame Sabrina RIZZO  
Place Communale n°1  
7350 HENSIES

Le porteur remet l'offre à Madame Sabrina RIZZO personnellement ou dépose cette offre dans la boîte prévue à cette fin à l'adresse reprise ci-dessus.

La date et l'heure limites d'introduction des offres est fixée le 24 janvier 2022 à 16h30 au point de contact susmentionné.

**I.3 Type de pouvoir adjudicateur**

Autorité régionale ou locale.

**I.4 Activité principale**

Services généraux des administrations publiques.

## **Section II: Objet**

II.1 Étendue du marché

II.1.1 Intitulé

Concession de service de la cafétéria du Centre Sportif Communal de Thulin.

N° de référence: 2021034.

II.1.2 Code CPV : 92000000: Services récréatifs, culturels et sportifs.

II.1.3 Type de concession : Services.

II.2 Description

II.2.1 Lieu principal d'exécution: Centre sportif de Thulin, rue Auguste Lecomte n° 9 à 7350 HENSIES.

II.2.2 Description des prestations (nature et quantité des services)

Concession de service de la cafétéria du Centre Sportif Communal de Thulin.

II.2.7 Durée : 60 mois.

## **Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

III.1 Conditions de participation

III.1.1 Règles et critères objectifs de participation

Par le seul fait de participer à la procédure de passation de la concession, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 51 de la loi du 17 juin 2016 relative aux contrats de concession.

Le formulaire d'offre doit être accompagné des pièces suivantes :

- \* Extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois,
- \* Un dossier écrit reprenant un c.v. ainsi que la motivation du soumissionnaire.

## **Section IV : Procédure**

IV.1 Renseignements administratifs

IV.1.1 Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date: 24/01/2022.

Heure locale: 16h30.

IV.1.2 Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre: Français.

**Section VI: Renseignements complémentaires**

VI.1 Procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours : Conseil d'Etat, rue de la Science n° 33, BE-1040 Bruxelles (Etterbeek).

VI.2 Date d'envoi du présent avis : 24/12/2021.

Le Directeur Général,

Monsieur Michaël FLASSE



Le Bourgmestre,

Monsieur Eric THIEBAUT